

## Le Mot du Directeur Général de l'ACM

Les données communiquées récemment par la BTS à l'ACM en date du 12 mars 2019, ont rendu possible d'établir pour la première fois, une estimation approximative des clients actifs des AMC au 31 décembre 2018. S'élevant à 240 184 clients actifs, ce nombre doit être appréhendé avec prudence car environ 40 % de ces clients soient 97 129 personnes, sont titulaires d'un encours remontant à une période antérieure au mois de janvier 2014. La déclaration de ces personnes à la CRM est imminente et il est attendu que le recouvrement des créances des AMC connaîtra en conséquence un réel essor.

A la date de rédaction de ce sixième numéro du baromètre de la microfinance, le secteur compte quatre sociétés anonymes ayant obtenu un accord de l'ACM conformément à sa note N° 22 du 26 juin 2018, pour octroyer des microfinancements d'un montant supérieur à 20 000 TND sans dépasser 40 000 TND et d'une durée maximale de remboursement de 7 ans.

Le 29 janvier 2019, le lot 4 de la CRM a été lancé et une réunion de lancement du projet a été organisée le même jour au siège de l'ACM, et a vu la participation de tous les membres du comité de pilotage. Une seconde réunion de ce comité a eu lieu le 8 mars 2019 et une bonne note a été prise quant à l'état d'avancement du projet dont les trois premiers sous lot portant respectivement sur (i) l'introduction d'un score basique au niveau du rapport de consultation, (ii) la modification du flux contrat par l'ajout du TEG, et (iii) la modification du flux contrat par l'ajout de tous éléments entrant dans le calcul du coût du crédit, seront réalisés au début du mois de juin 2019.

## Secteur de la microfinance en Tunisie

### 9 IMF agréées

conformément aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5-11-2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014

### 7 IMF-SA sous forme de Société Anonyme

ENDAM Tamweel | TAYSIR Microfinance | MICROCRED Tunisie | ADVANS Tunisie | CFE Tunisie | ZITOUNA Tamkeen | EL AMEL de Microfinance

➔ 151 agences

### 2 IMF-AMC sous forme associative

ASAD Tamweel | AKDI

➔ 6 agences

### 287 Associations de microcrédits (AMC)

Loi N° 99-67 du 15 juillet 1999 relative aux microcrédits accordés par les associations

Dont 197 (y compris ASAD Tamweel et l'AKDI) ayant bénéficié durant l'année 2018 de financements de la BTS. Néanmoins, hormis les 2 AMC mentionnées ci-dessus, toutes les autres sont tenues de se conformer aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

## Données du secteur :

### Au 31/12/2018 : 597 053 clients pour un portefeuille de 1 039 millions de TND

Les IMF-SA gèrent 66% des clients et 76% de l'encours total contre 40% et 24% pour les IMF AMC, pour un encours moyen du secteur de 1 740 TND par client actif.

Le montant de l'encours moyen par client actif sans doublons des IMF SA a enregistré une augmentation moyenne de 21,8 % entre l'année 2016 et 2018 en passant de 1 359 TND à 2 016 TND.

L'encours des microcrédits accordés par les IMF SA et les AMC est passé de 809 millions de TND au 31-12-2017 à 1 039 millions de TND au 31-12-2018 enregistrant ainsi un taux de croissance de 28,3%. En effet, l'encours des microcrédits accordés par les IMF SA s'est accru de 34,2% contre seulement 12,3% pour les AMC et représente au 31-12-2018 environ 76% de l'encours total du secteur de la microfinance contre 73% une année auparavant.

Les crédits décaissés par les IMF (SA et AMC) au cours de l'année 2018, ont enregistré une hausse de 24,5% par rapport à l'année 2017, en passant de 923 millions de TND à environ 1 150 millions de TND.

Le montant du microcrédit moyen du secteur a enregistré un taux de croissance de 12,8% en passant de 2236 TND à 2522 entre décembre 2017 et décembre 2018. Les montants moyens des microcrédits alloués aux activités génératrices de revenus et à l'amélioration des conditions de vie se sont établis respectivement à 2854 TND et 1187 TND au 31-12-2018.

La part des hommes dans la valeur totale des microcrédits décaissés est passée de 45,6% en 2016 à 51,6% durant l'année 2018, tandis que la part des femmes a continué à baisser depuis l'année 2016 pour s'établir à fin décembre 2018 à 48,4%. En effet jusqu'au 31-12-2018, environ 592,7 millions de TND correspondant à 196,6 mille crédits ont été alloués à des hommes opérant dans tous secteurs confondus. Par contre, les femmes ont bénéficié de 556,8 millions de TND soit 259,2 mille crédits représentant 56,9% du nombre total des microcrédits accordés. Le microcrédit moyen des femmes bénéficiaires s'est établi par conséquent à 2148 TND au 31-12-2018, et il est resté nettement inférieur à celui des hommes qui s'est élevé à 3014 TND.

(\* Les données statistiques au 31-12-2018 sont provisoires.)

### Population active du secteur de la Microfinance

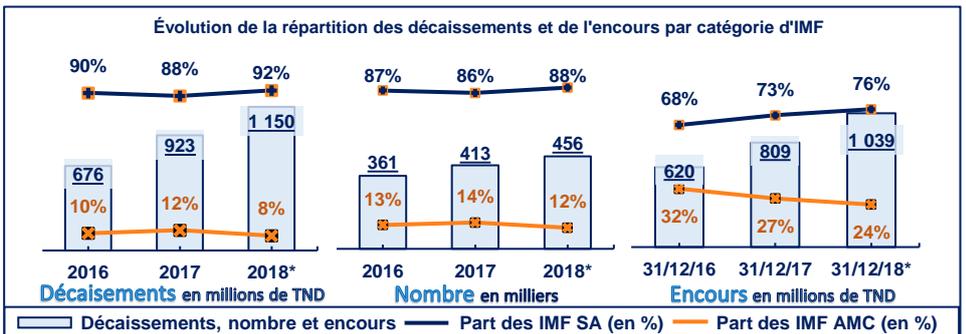
Secteur de la microfinance	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018*	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Clients actifs des IMF-SA	308 709	80%	349 409	77%	393 730	66%
Clients actifs des IMF-AMC <sup>1</sup>	88 266	23%	127 035	28%	240 184	40%
Clients croisés IMF(SA-AMC)	-13 395	-3%	-20 195	-4%	-36 861	-6%
<b>Nb total clients actifs</b>	<b>383 584</b>	<b>100%</b>	<b>456 249</b>	<b>100%</b>	<b>597 053</b>	<b>100%</b>
Encours des IMF-SA	419 676	68%	591 413	73%	793 939	76%
Encours des IMF-AMC <sup>2</sup>	200 709 <sup>3</sup>	32%	217 970	27%	244 883	24%
<b>Total encours (Milliers TND)</b>	<b>620 385</b>	<b>100%</b>	<b>809 383</b>	<b>100%</b>	<b>1 038 822</b>	<b>100%</b>
<b>Encours moyen / client (TND)</b>	<b>ND</b>		<b>ND</b>		<b>1 740</b>	

(1) Faute de disponibilité des informations le nombre des clients actifs des IMF AMC aux termes des années 2016 et 2017 a été minoré à concurrence du nombre des clients ayant obtenu des crédits avant janvier 2014 et qui sont toujours actifs dans le sens où ils demeurent titulaires d'un encours impayé. À partir de 2018, le nombre des clients actifs inclut les personnes ayant obtenu des crédits avant janvier 2014 et qui sont encore titulaires d'un encours impayé.

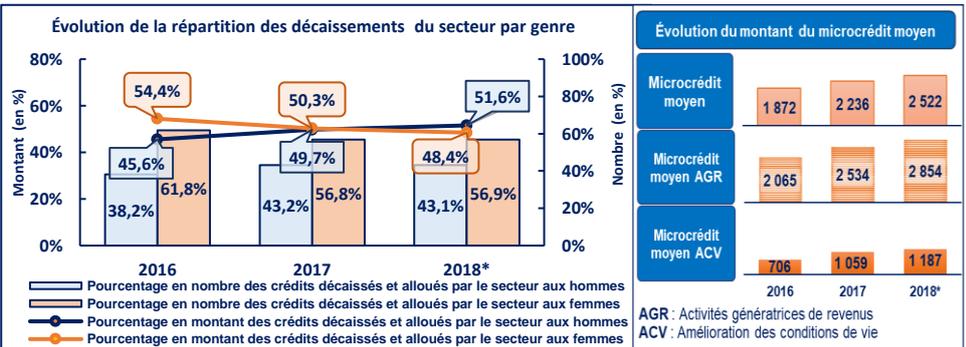
(2) L'encours des IMF-AMC correspond à l'ensemble des clients actifs y compris ceux ayant obtenu des crédits à une période antérieures au mois de janvier 2014.

(3) L'encours des IMF-AMC au 31-12-2016, comprend celui des crédits agricoles d'un montant de 19 189 mille de TND et abandonnés au terme de la même année.

### Évolution des décaissements et de l'encours du secteur



### Répartition des décaissements du secteur par genre et évolution du microcrédit moyen

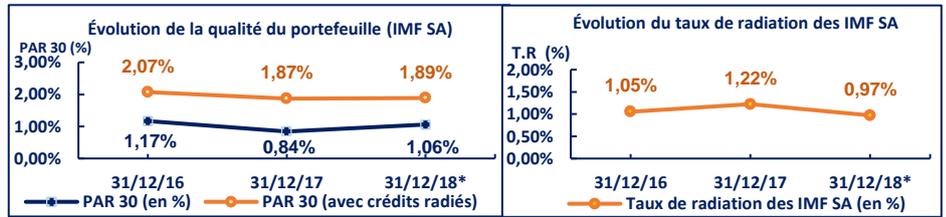


AGR : Activités génératrices de revenus  
ACV : Amélioration des conditions de vie

## ➤ Évolution de la qualité du portefeuille à risque et du taux de radiation des IMF SA

Le PAR 30 des IMF SA s'est établi à 1,06% au 31-12-2018 contre 0,84% une année auparavant. Le PAR 30 avec intégration des crédits radiés s'est établi à 1,89% au 31-12-2018 contre 2,07 % et 1,87% respectivement aux termes des années 2016 et 2017.

Le taux des créances radiées des IMF SA s'est établi au 31-12-2018 à 0,97% de leur portefeuille brut moyen contre 1,22% une année auparavant.



## ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CROISÉ DES CLIENTS DES IMF SA

Une évolution globalement maîtrisée, mais une vigilance est nécessaire.

Au 31/12/2018, 78 275 clients (sans doublons) ont plus d'un crédit auprès de plus d'une institution (IMF SA - Banques et Sociétés de leasing...), soit 19,88 % des clients des IMF SA.

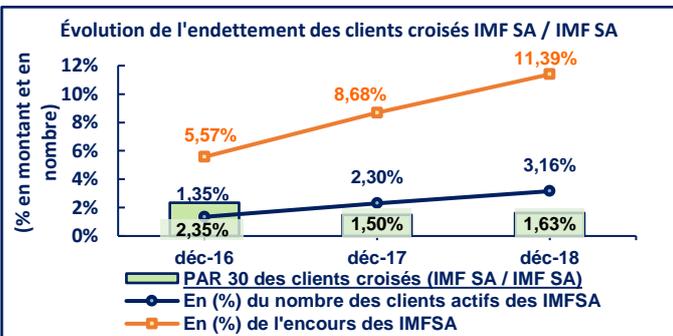
### ➤ FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS IMFSA - IMFSA

Le nombre des clients croisés IMF SA - IMF SA est passé de 8 036 clients au 31-12-2017 à 12 425 clients au terme de l'année 2018.

Au 31-12-2018, le nombre des clients croisés IMF SA - IMF SA représente 3,16% de l'ensemble des clients actifs. Ces clients croisés détiennent 11,39% de l'encours des IMF SA.

Le PAR30 des clients croisés IMF SA - IMF SA s'est établi au 31-12-2018 à 1,63% contre 1,50% une année auparavant.

L'encours moyen par client croisé IMF SA - IMF SA chez les IMF SA, s'est élevé à 7279 TND au 31-12-2018 contre 6386 TND au 31-12-2017 enregistrant ainsi une augmentation d'environ 14%.

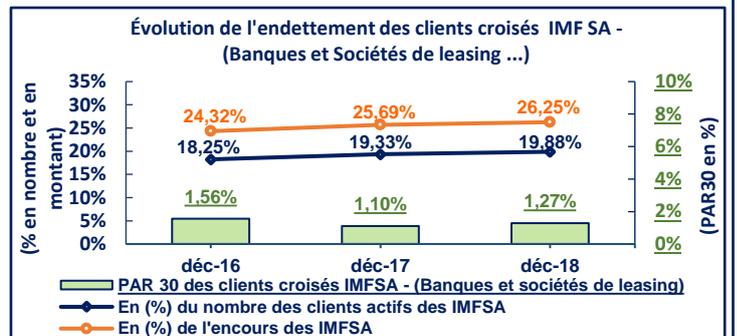


### ➤ FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS IMF SA - (Banques et sociétés de leasing ...)

19,88% des clients actifs des IMF-SA sont croisés avec les banques et les sociétés de leasing... Ces clients détiennent 26,25% de l'encours des IMF SA. Ce pourcentage a enregistré une augmentation de 2,8% durant l'année 2018 et n'apparaît pas actuellement porteur de risques. En effet, chez les IMF SA, le PAR 30 de ces clients croisés est maintenue stable aux alentours de 1,27% au 31-12-2018 contre 1,56% et 1,10% respectivement au terme des années 2016 et 2017.

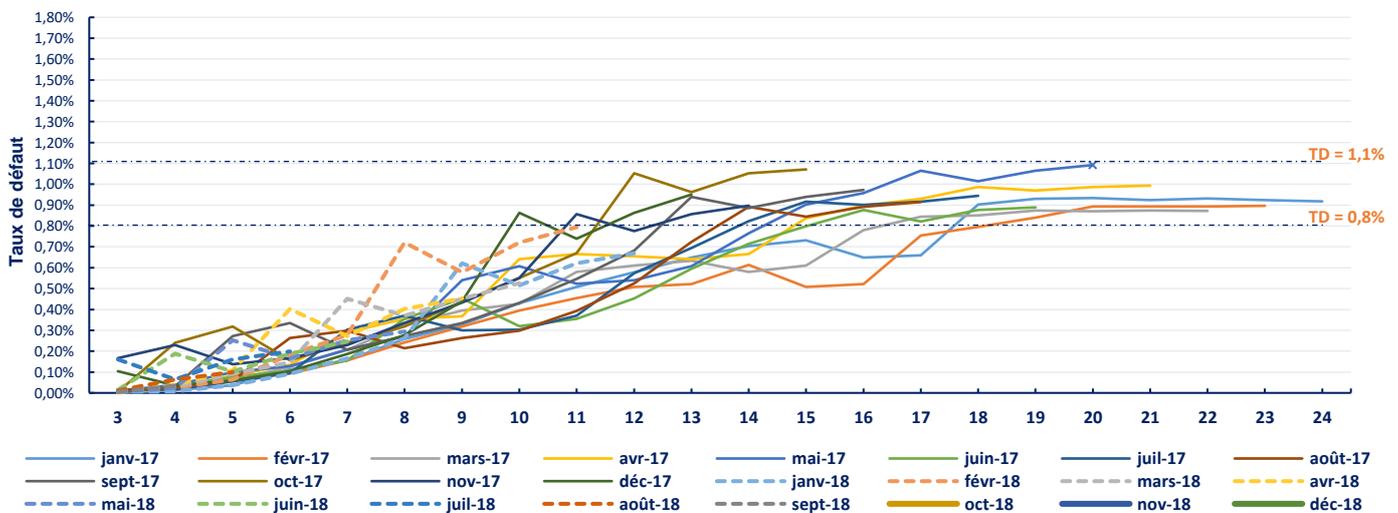
D'autre part, au 31-12-2018, l'encours de ces clients auprès des banques et des sociétés de leasing est égal à environ 5,5 fois la valeur de leurs encours auprès des IMF SA contre 6 fois une année auparavant.

L'encours des clients croisés IMF SA - (Banques et les sociétés de leasing...) s'est élevé au 31-12-2018 à environ 1147 millions de TND auprès des banques, sociétés de leasing et à 208,4 millions de TND auprès des IMF SA.



## Courbes générationnelles des IMF SA : Outil de surveillance et indicateur avancé de performance du portefeuille du secteur

### Courbes générationnelles des crédits décaissés au cours de la période 2017 - 2018



Représentant l'évolution mensuelle du taux de défaut des prêts décaissés par les six IMF SA, ces courbes générationnelles ont été tracées à partir de 24 générations mensuelles de crédits débloqués entre janvier 2017 et décembre 2018. Tenant compte des prêts radiés, le taux de défaut calculé pour chaque génération de crédits est égal aux montants impayés cumulés à plus de 30 jours de retard, en principal et intérêt et afférents à la génération des crédits décaissés, rapportés à leur montant.

Les courbes générationnelles obtenues révèlent une situation de risque globalement maîtrisée par les IMF SA, traduite notamment par des taux de défaut bas pour toutes les générations de crédit. Toutefois les crédits décaissés durant le premier semestre de l'année 2017 ont enregistré des taux de défaut inférieurs à 1% soient des taux relativement meilleurs que ceux des générations postérieures décaissés au cours du deuxième semestre de la même année. Cette tendance légèrement haussière du taux de défaut n'est pas inquiétante dans la mesure où la projection de ces courbes sur des périodes tendant vers la maturité des crédits, montre des niveaux similaires de taux de défaut.